

Quartier de Béalet-Bessons-Mariélie

Ville de Berre-l'Etang

1 961 habitants



24% de la population des quartiers prioritaires du CT du Pays Salonnais résident sur le quartier Béalet-Bessons-Mariélie

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires du CT
Quartier Centre Ville	1 080	13,1%
Quartier Béalet-Bessons-Mariélie	1 961	23,8%
Les Canourgues	3 648	44,2%
La Monaque	1 567	19,0%
QP - CT Pays Salonnais	8 256	100%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	-

Source : CGET & Insee 2013

8 256 habitants résident sur les 4 quartiers de la Politique du CT du Pays Salonnais. Ils représentent 3% de la population habitant dans les quartiers de la politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

1 961 habitants résident sur le quartier Béalet-Bessons-Mariélie soit 24% de la population des QPV du CT.

14% de la population de Berre-l'Étang vit dans ce quartier de la politique de la ville.

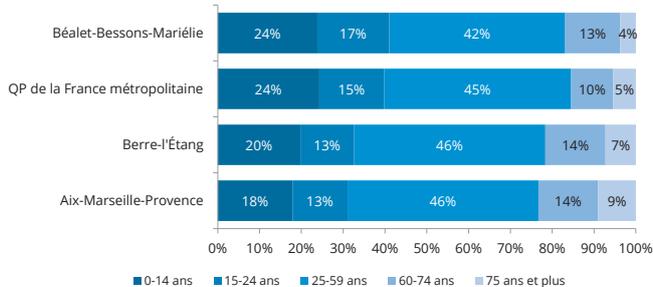
Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

41% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



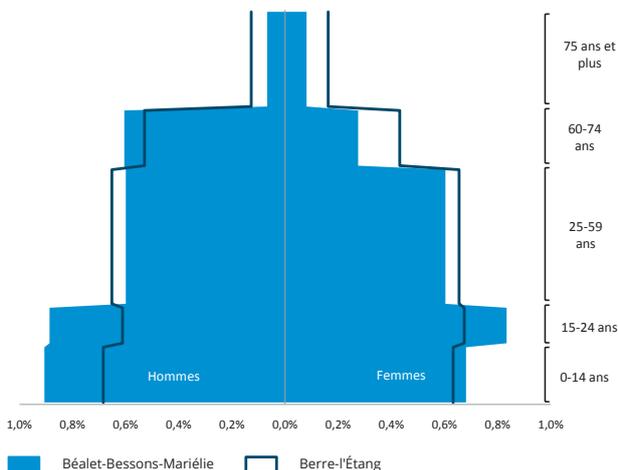
Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier Béalet-Bessons-Mariélie possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 41% de sa population a moins de 25 ans (**470 enfants de moins de 15 ans et 340 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **42%** des habitants du quartier (**830 personnes**).

17% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 260 personnes de 60-74 ans et 70 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre montre l'importante représentativité des populations jeunes dans le quartier de Béalet-Bessons-Mariélie en comparaison à la ville de Berre-l'Étang.



Près de 4 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus

L'indice d'évolution des générations âgées est 2 fois plus élevé que l'indice observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, 3,6 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement plus important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		indice
		60-74 ans	75 ans et plus	
Béalet-Bessons-Mariélie	nd	259	73	3,6
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Berre-l'Étang	1,2	1 956	984	2,0
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages plus grands que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Béalet-Bessons-Mariélie	3,2	613
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Berre-l'Étang	2,6	4 984
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

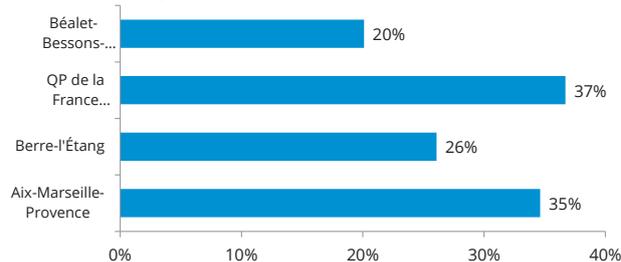
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 610, soit 12% du total communal.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée que sur la commune et l'agglomération (3,2 contre respectivement 2,6 et 2,3).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

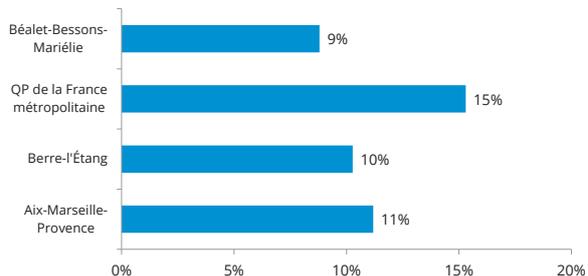
Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène puisqu'elle est moins importante sur le quartier (20%) que sur la commune (26%). **On estime ainsi à 120 le nombre de personnes seules sur le quartier.**

Part des familles monoparentales

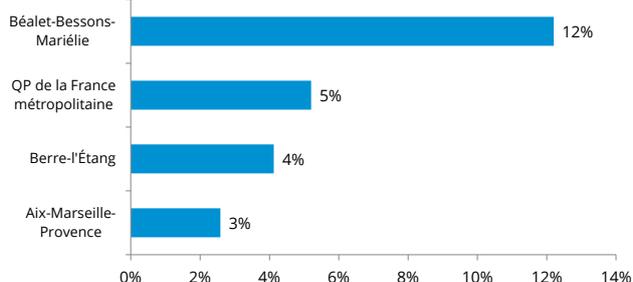
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 9% des ménages sont monoparents, soit 50 familles monoparentales** (contre 10% à l'échelle communale).

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



12% des ménages du quartier Béalet-Bessons-Mariélie sont des ménages de 6 personnes ou plus (75 ménages). La part de ces ménages de grande taille est plus élevée qu'en moyenne communale (4%).

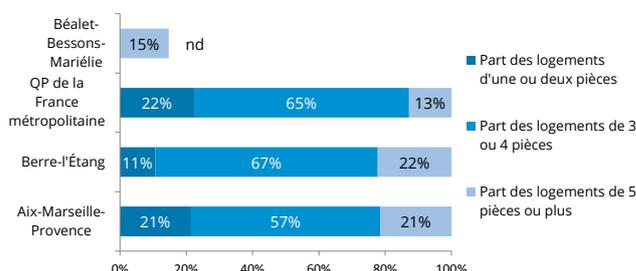
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

15% des ménages vivent dans un logement de 5 pièces ou plus

Le nombre de personnes par ménage sur le quartier est plus élevé qu'en moyenne sur la commune mais la proportion de grand logement n'est pourtant pas plus élevée dans le quartier : 15% de logements de 5 pièces ou plus contre 22% à Berre-l'Étang.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



28% d'étrangers dans la population du quartier

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Béalet-Bessons-Mariélie	539	28%
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Berre-l'Étang	1 568	12%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

Source : Insee, RP 2010

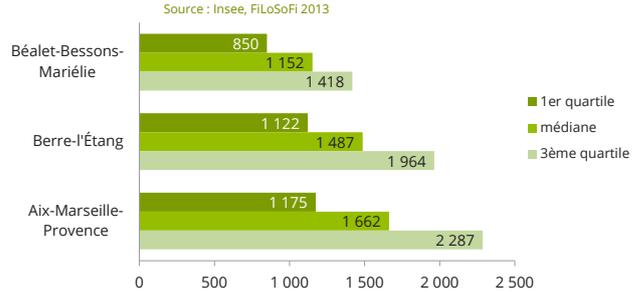
28% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 540 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (12% d'étrangers à l'échelle communale).

Un niveau de vie médian mensuel de 1 150€

Avec un niveau de vie médian de 1 150€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 335€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 270€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 545€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



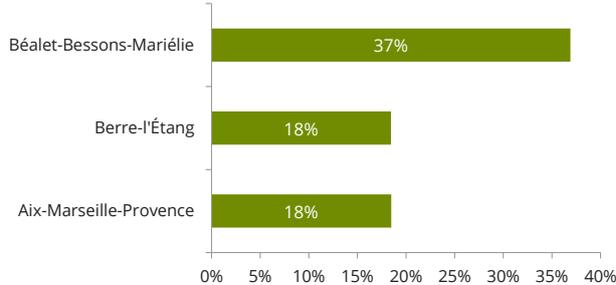
Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

37% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **37% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 720 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

20% ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Béalet-Bessons-Mariélie	120	19,6%	29	91	4,7%	14,8%
Berre-l'Étang	627	12,6%	186	441	3,7%	8,8%
Aix-Marseille-Provence	106 207	12,6%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

20% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 120 ménages. La proportion est ainsi plus élevée que celle enregistrée au niveau communal (13%).

Les trois quarts de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit environ 90 ménages)**. Ainsi 15% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

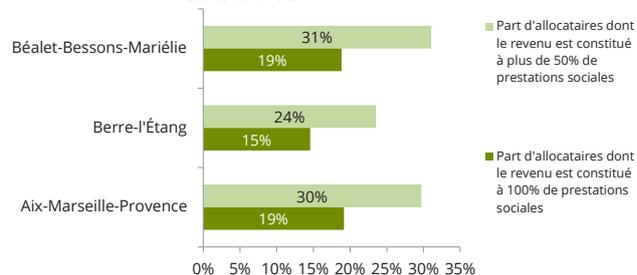
Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

19% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales

Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste importante.

Ainsi 31% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (130 ménages) et 19% ont des revenus dépendant totalement des prestations (80 ménages). Ce sont des proportions plus élevées que sur la commune mais similaires à celles enregistrées sur la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

16% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Béalet-Bessons-Mariélie	242	102	82	25	25%	16%	16%	16%
Berre-l'Étang	987	365	357	114	14%	8%	8%	8%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

Environ 240 personnes bénéficient de la CMU-C sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 16% des assurés sociaux**. Cette proportion est deux fois plus élevée que sur la commune.

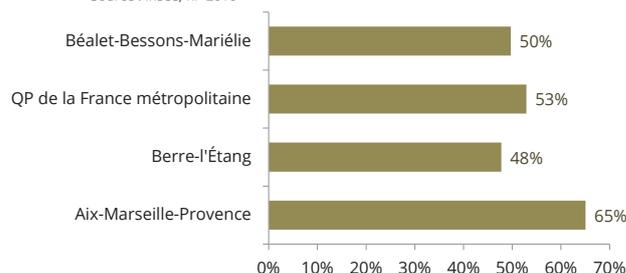
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 25% bénéficient de la CMU-C sur le quartier Béalet-Bessons-Mariélie.**

La moitié des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier Béalet-Bessons-Mariélie, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 50%, soit 2 points de plus que celui de la commune mais 15 points de moins que celui de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

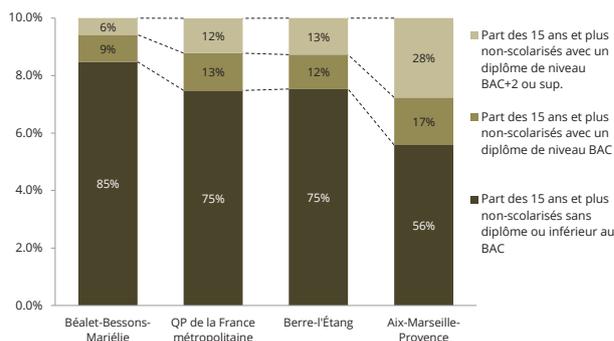


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

85% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 85%, soit 10 points de plus que la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains et que la moyenne communale.

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 6% sur le quartier**, contre 13% au niveau communal.

39% des 15-64 ans sont en emploi

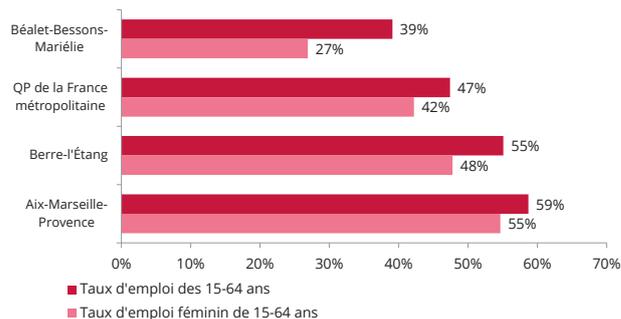
Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est inférieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (39% contre 47%). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 55%.

A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque **27% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée).

Le **taux d'emploi féminin** est moins élevé que celui des hommes sur le quartier puisqu'il est de **27%** (48% à l'échelle de la commune).

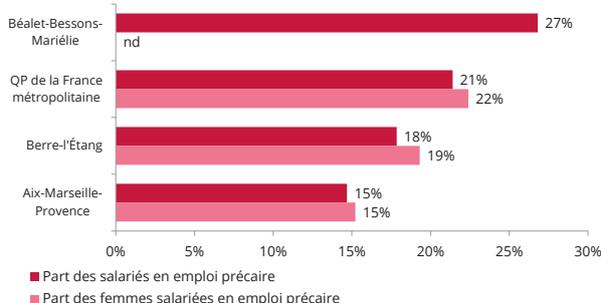
Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

28% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
Béalet-Bessons-Mariélie	300	183	61%	117	39%	84	28%
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **300 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident sur le quartier.

Le **chômage de longue durée (2 ans ou plus)** sur le quartier présente une valeur plus élevée que la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Aix-Marseille-Provence (**28% contre 25%**).

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

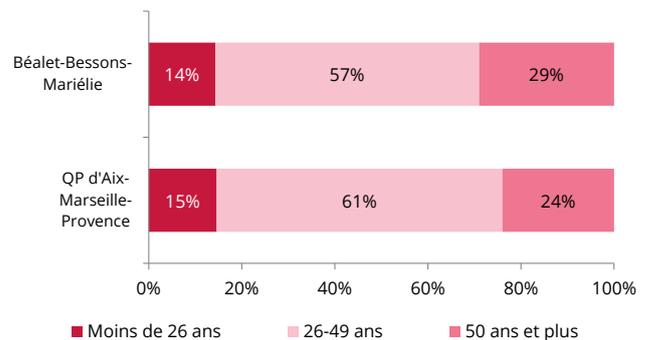
Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Sur-représentation des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus

Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC. Quel que soit le territoire, **environ 60% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans (61% pour l'ensemble des QP d'Aix-Marseille Provence et 57% pour le quartier Béalet-Bessons-Mariélie).**

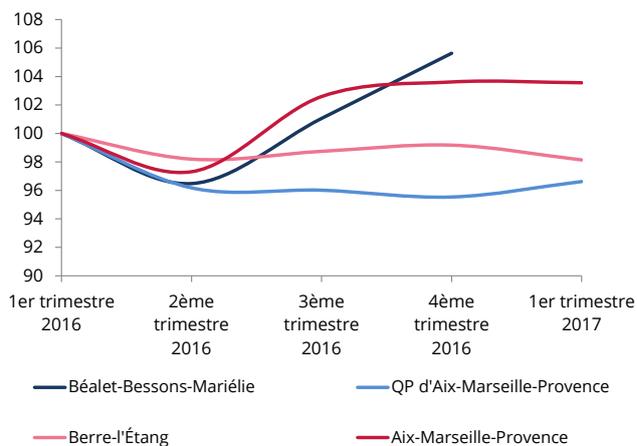
Sur le quartier, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans est de 14%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus de 29%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016

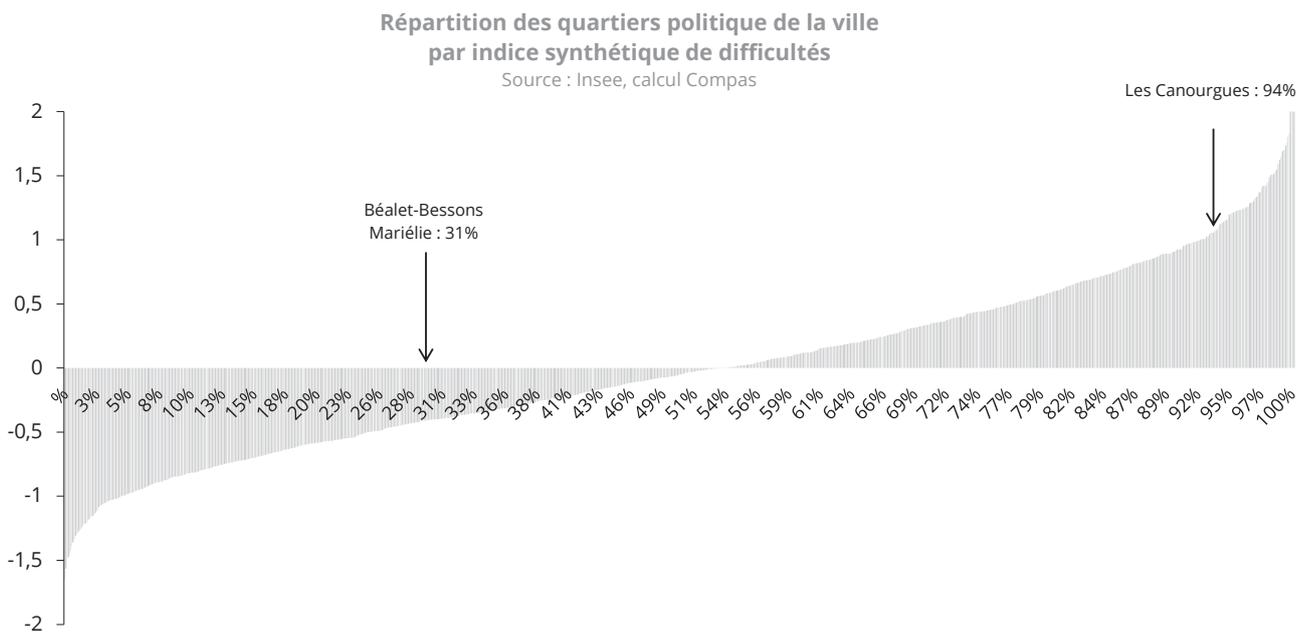
Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2016)
Source : Insee, Pôle Emploi



L'année 2016 est marquée par une hausse continue du nombre de demandeurs d'emploi à partir du 2ème trimestre.

Cette augmentation est plus intense sur le quartier que sur les autres territoires de comparaison. Au total, on observe une hausse **de 6% sur l'année 2016 à Béalet-Bessons-Mariélie.**

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du CT du Pays Salonnais de part et d'autre de l'axe : le quartier des Canourgues concentre davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. A l'inverse le quartier de Bœalet-Bessons-Mariélie présente une situation plus favorable que la moyenne.

Les quartiers du Centre Ville et de La Monaque compte parmi les quartiers dont les 4 indicateurs ne sont pas tous disponibles pour le calcul de l'indice synthétique de difficulté.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

